Christiane LAMBERT



Profession
Agricultrice
Mandature(s)
2010 - 2015
Membre au titre de la
VIE ECONOMIQUE ET DIALOGUE SOCIAL
Représentants des exploitants agricoles
Désigné par
Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)
Première vice-présidente de la FNSEA

Organisation représentée :
Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

Parcours

Groupe : Groupe de l'agriculture
Formations de travail :

Section de l’agriculture, de la pêche et de l’alimentation | Membre

Date de fin de mandat : 16/11/2015

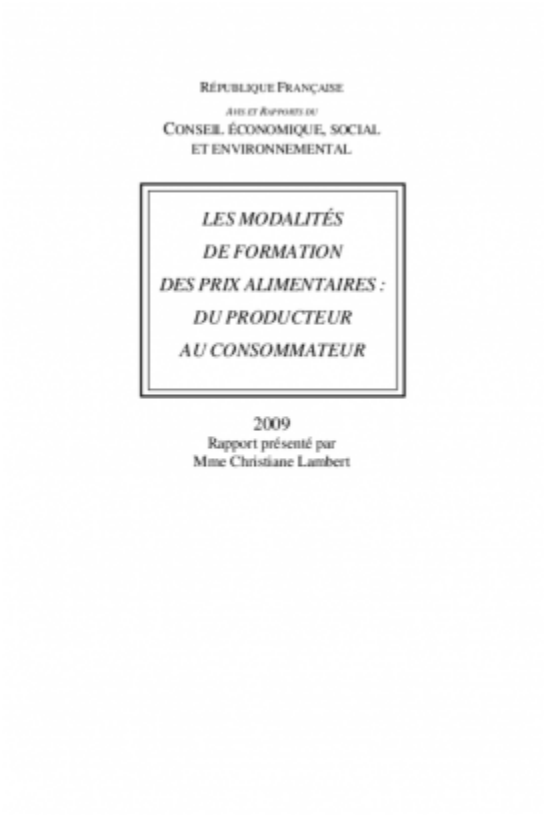
Première Vice-présidente de la FNSEA, elle préside la Commission Chaîne Alimentaire et le Pôle Croissance durable et société. Après avoir très tôt choisi le métier d’agricultrice, elle s’est rapidement engagée dans le syndicalisme agricole. Première femme présidente du Centre national des jeunes agriculteurs (1994-1998), elle a été présidente de la Fédération départementale des syndicats d’exploitants agricoles du Maine-et-Loire (2001-2011).

Elle est aujourd’hui secrétaire générale de la FRSEA des Pays de la Loire et vice-présidente de la Chambre d’agriculture départementale et régionale. Elle a été présidente du réseau FARRE (Forum de l’agriculture raisonnée respectueuse de l’environnement) de 1999 à 2005 ; elle préside aujourd’hui Vivea (fonds de formation continue), est vice-présidente de l’IFOCAP (Institut de formation des cadres paysans) et membre du Haut conseil de la coopération agricole. Elle siège au CESE depuis 2007.

« L’engagement syndical, le travail au service des autres est essentiel. Pour moi, le bien commun dépend de l’implication active et volontaire de chacun de nous, dans sa vie, son domaine d’activité et dans la vie publique. »

Rapporteur de

Les modalités de formation des prix alimentaires : du producteur au consommateur



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS ET RAPPORTS DU

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

LES MODALITÉS DE FORMATION DES PRIX ALIMENTAIRES : DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR

2009

Rapport présenté par
Mme Christiane Lambert

08/04/2009

Avant-projet de loi d'orientation agricole



III

SOMMAIRE

Pages

AVIS adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 27 mai 1998 I

I - CONSTATS 5

A - UNE ACCÉLÉRATION DE LA MONDIALISATION 5
1. De nouvelles contraintes 5
2. De nouvelles perspectives 6

B - UNE EUROPE AGRICOLE EN PERPÉTUELLE MUTATION 6
1. Des ruptures multiples 6
2. Une nouvelle référence qui ne réussit rien 7

C - L'AGRICULTURE FRANÇAISE A LA RECHERCHE D'UN NOUVEL ÉQUILIBRE 8
1. L'agriculture française est victime de ses succès 8
2. Un accès au prix de ses services bien rémunérateur 8
3. L'agriculture face à de nouveaux défis 9

D - UNE LOI D'ORIENTATION NÉCESSAIRE ET STRATÉGIQUE 9

II - L'AVANT-PROJET FACE AUX ENJEUX DE DEMAIN : ANALYSE GLOBALE 10

A - UN OBJECTIF AMBITIEUX : METTRE L'ÉCONOMIE AGRICOLE AU SERVICE DES HOMMES 10

B - LES OBJECTIFS DE L'AVANT-PROJET 11

C - L'ANALYSE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 12
1. Une orientation globale satisfaisante 12
2. Une insuffisance au niveau des moyens 13

III - PROPOSITIONS 14

A - LE CONTRAT TERRITORIAL D'EXPLOITATION, CLÉ DE VOÛTE DE L'AVANT-PROJET 14
1. Le recentrage équilibre entre économie et territoire 14
2. Accompagner une dynamique de projets 15
3. Une articulation à préciser 16
4. Un financement flou 16

B - L'ÉVOLUTION DES STATUTS DES PERSONNES ET DES EXPLOITATIONS AGRICOLES, NÉCESSAIRE PILIER DE LA MODERNISATION 17
1. Une définition de l'activité agricole à préciser 17
2. Une nécessaire clarification de la situation des actifs 17

27/05/1998

AVANT-PROJET DE LOI D'ORIENTATION POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET LA FORÊT

23/04/1997

Déclarations



Favoriser l’accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée



La gestion et l'usage de l'eau en agriculture



La future PAC après 2013

Attaché.e de groupe : Aline Guyvarc'h
tél 01 44 43 64 01
groupeagriculture@lecese.fr

© - copyright CESE - Novembre 2026